



# Le cash balance dans l'offre de NN

**Stefaan Crucke**

Large Brokers, Corporate and EB Sales Consultant

04/02/2022



Votre bonheur, toute votre vie

# Alto cash balance

## La solution cash balance d'un assureur pour la partie pension

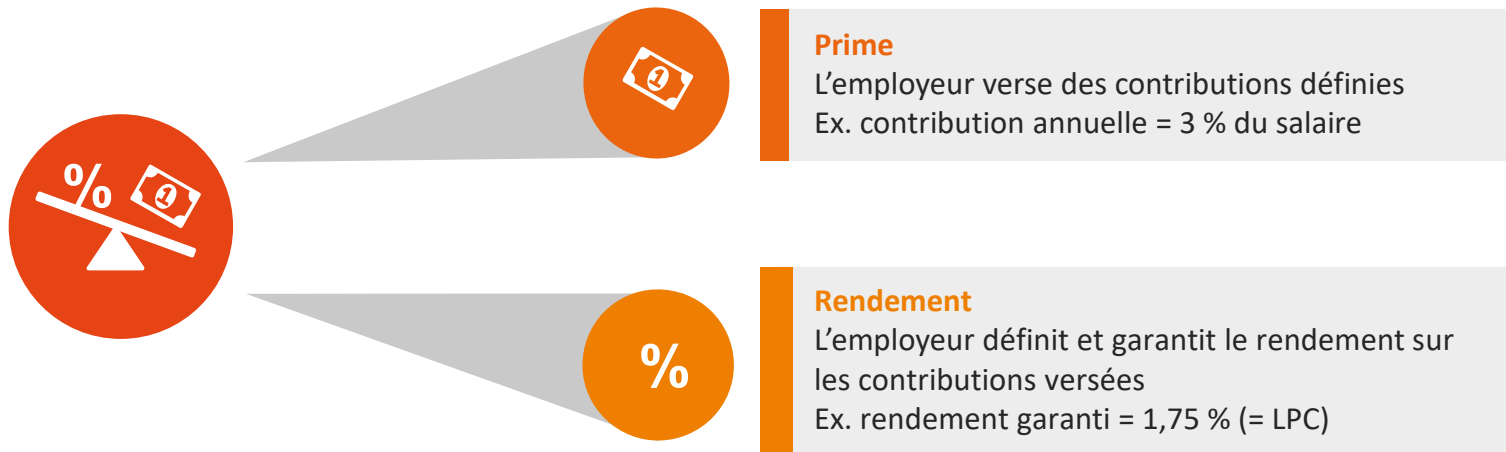




# 1. Le concept cash balance

# Alto cash balance

## Concept



### En résumé

- “mix” d’un plan à primes fixées (DC) et d’un plan but à atteindre (DB)
- Le rendement est garanti par l’employeur, pas par le travailleur ni par NN
- ! CB doit toujours être financé, vérification à l’échéance → 6 mois pour combler le déficit



## 2. Gestion collective

# Alto cash balance

## Financement de la pension via la gestion collective

### Dotations

L'employeur finance son engagement en effectuant des dotations dans le fonds de financement collectif conformément au plan de financement. La dotation patronale reste constante jusqu'à l'échéance suivante, peu importe le nombre d'affiliations ou de départs.

**Facturation séparée de la prime personnelle et des primes de risque.**



### Comptes notionnels

Au niveau de l'affilié : réserves acquises calculées sur base du règlement (contribution capitalisée à un taux d'intérêt déterminé)

Celles-ci sont enregistrées sur un compte notionnel (police théorique), sur lequel aucune contribution n'est réellement versée.



### **3. Definition du rendement**

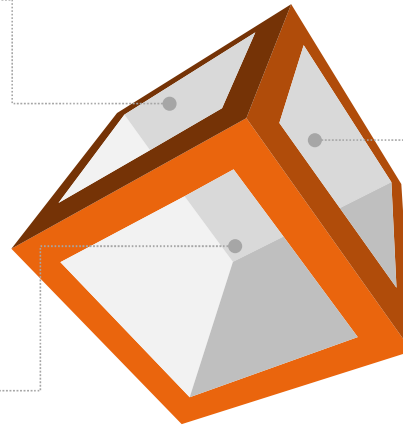
# Alto cash balance

## Définition du rendement

- Le rendement est garanti par l'employeur et suit l'une des formules suivantes :

Taux fixe de x% qui peut être de 0%

Formule LPC + x%



Formule LPC

variable dans le temps et fixée par la BNB

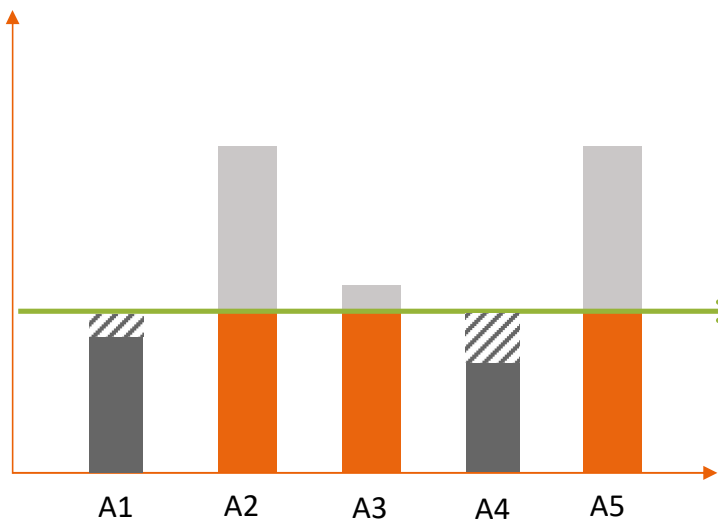


# Alto cash balance

## Rendement octroyé

Quel rendement pour l'affilié ?

Rendement






Garantie selon le rendement défini dans le plan

Si rendement du fonds > LPC

=

Le rendement octroyé est le rendement contractuellement prévu (ex. LPC)

-  → Octroyé au compte notionnel de l'affilié
-  → Pas octroyé au compte notionnel. Reste collectif
-  → Prélevé dans la réserve collective et octroyé au compte notionnel ou prime supplémentaire versée par l'employeur



## 4. Dotation annuelle

# Alto cash balance

## Dotation annuelle

### Éléments de la dotation

- Somme des primes notionnelles patronales
- Déficit entre les réserves et la somme des droits acquis -> dotation supplémentaire

### 2 possibilités pour le calcul de la dotation de pension

1) Avec constitution d'une marge de sécurité dans le fonds de financement

= Choix par défaut

2) Sans constitution d'une marge de sécurité





## 5. Branche 23

# Alto cash balance

## Fonds de financement en Branche 23, pourquoi ?

### → 01 **Horizon à long terme avec un rendement potentiellement plus élevé**

Les assurances de groupe ont un horizon de placement plus long ce qui les rend moins sensibles aux fluctuations à court terme

### → 02 **Versements périodiques**

Les versements périodiques lissent les conséquences des marchés volatiles

### 03 **Possibilité de diversification des risques**

En investissant dans plusieurs fonds d'investissement le risque de prestations médiocres est atténué

### → 04 **Solution pour satisfaire à l'obligation LPC et au rendement du cash balance**

Avec un rendement potentiellement plus élevé à long terme la branche 23 est une solution pour satisfaire à l'obligation de la Loi sur les Pension Complémentaires (LPC) et le rendement du cash balance

### 05 **Possibilité de buffer en capitalisation collective**

Le sur-rendement en branche 23 peut être utilisé pour le financement de primes futures

### 06 **Option dripfeed pour un meilleur étalement du risque en cas de prime unique**

L'option dripfeed est proposée dans le cadre du versement d'une "prime unique" pour un meilleur étalement du risqué

### 07 **Branche 23 aussi pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe**

La branche 23 offre également des possibilités pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe avec un éventuel futur déficit LPC

# Alto cash balance

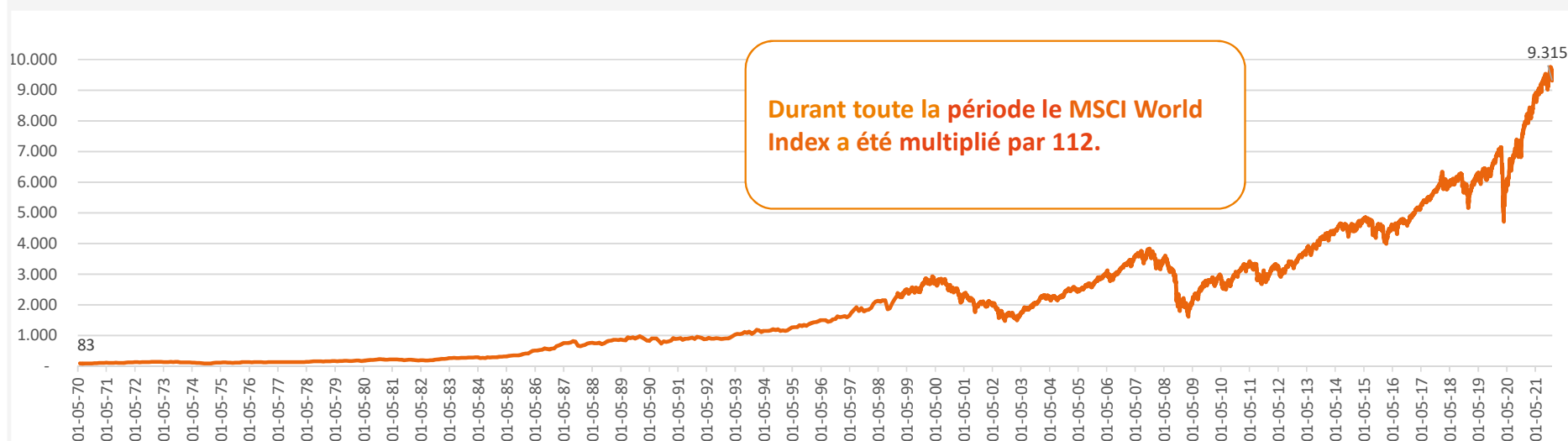
## Fonds de financement en Branche 23, pourquoi ?

- 01** **Horizon à long terme avec un rendement potentiellement plus élevé**  
Les assurances de groupe ont un horizon de placement plus long ce qui les rend moins sensibles aux fluctuations à court terme
- 02** **Versements périodiques**  
Les versements périodiques lissent les conséquences des marchés volatiles
- 03** **Possibilité de diversification des risques**  
En investissant dans plusieurs fonds d'investissement le risque de prestations médiocres est atténué
- 04** **Solution pour satisfaire à l'obligation LPC et et au rendement du cash balance**  
Avec un rendement potentiellement plus élevé à long terme la branche 23 est une solution pour satisfaire à l'obligation de la Loi sur les Pension Complémentaires (LPC) et le rendement du cash balance
- 05** **Possibilité de buffer en capitalisation collective**  
Le sur-rendement en branche 23 peut être utilisé pour le financement de primes futures
- 06** **Option dripfeed pour un meilleur étalement du risque en cas de prime unique**  
L'option dripfeed est proposée dans le cadre du versement d'une "prime unique" pour un meilleur étalement du risqué
- 07** **Branche 23 aussi pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe**  
La branche 23 offre également des possibilités pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe avec un éventuel futur déficit LPC

# Alto cash balance

A long terme, les investissements en actions peuvent montrer de meilleurs résultats

Exemple : MSCI World Index de 1970 jusqu'à 01/12/2021 en USD



MSCI World index (indice boursier géré par MSCI mesurant la performance des marchés boursiers de pays économiquement développés) (MSCI = Morgan Stanley Capital International)



Les rendements du passé ne constituent en aucun cas un indicateur fiable du rendement futur. Le risque en branche 23 est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Plus d'informations sur les risques de la branche 23 dans le disclaimer à la fin de la présentation.

# Alto cash balance

Rendement des actions sur les 15 dernières années en ligne avec les rendements historiques malgré certaines chutes

MSCI World Index du 30/11/2006 jusqu'au 01/12/2021 en USD



MSCI World index (indice boursier géré par MSCI mesurant la performance des marchés boursiers de pays économiquement développés) (MSCI = Morgan Stanley Capital International)



Les rendements du passé ne constituent en aucun cas un indicateur fiable du rendement futur. Le risque en branche 23 est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Plus d'informations sur les risques de la branche 23 dans le disclaimer à la fin de la présentation.



# Alto cash balance

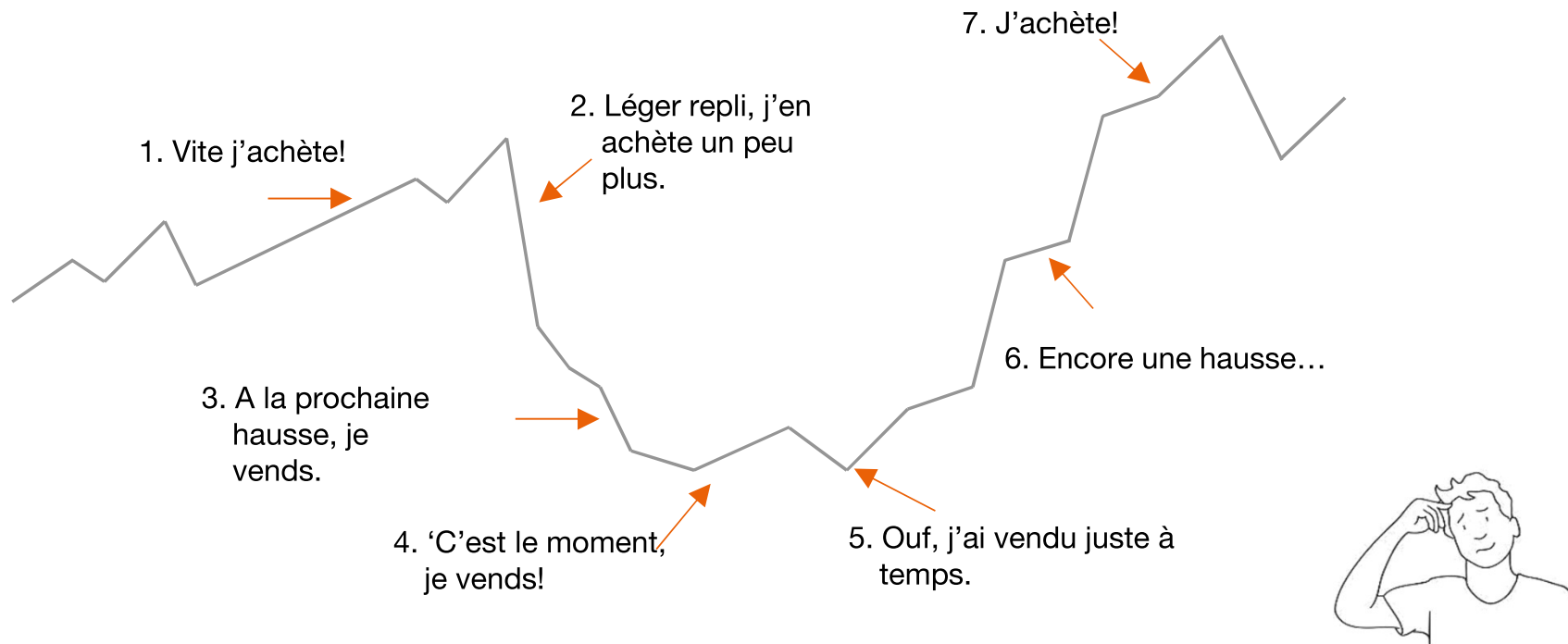
## Fonds de financement en Branche 23, pourquoi ?

- 01** **Horizon à long terme avec un rendement potentiellement plus élevé**  
Les assurances de groupe ont un horizon de placement plus long ce qui les rend moins sensibles aux fluctuations à court terme
- 02** **Versements périodiques**  
Les versements périodiques lissent les conséquences des marchés volatiles
- 03** **Possibilité de diversification des risques**  
En investissant dans plusieurs fonds d'investissement le risque de prestations médiocres est atténué
- 04** **Solution pour satisfaire à l'obligation LPC et au rendement du cash balance**  
Avec un rendement potentiellement plus élevé à long terme la branche 23 est une solution pour satisfaire à l'obligation de la Loi sur les Pension Complémentaires (LPC)
- 05** **Possibilité de buffer en capitalisation collective**  
Le sur-rendement en branche 23 peut être utilisé pour le financement de primes futures
- 06** **Option dripfeed pour un meilleur étalement du risque en cas de prime unique**  
L'option dripfeed est proposée dans le cadre du versement d'une "prime unique" pour un meilleur étalement du risque
- 07** **Branche 23 aussi pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe**  
La branche 23 offre également des possibilités pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe avec un éventuel futur déficit LPC

# Alto cash balance

## Quel est le meilleur moment pour investir en bourse ou en sortir ?

### La psychologie de l'investisseur



# Alto cash balance

## Quel est le meilleur moment pour investir en bourse ou en sortir ?

Les 20 plus mauvaises journées en bourse    Les 20 meilleures journées en bourse

Date	Rendement	Date	Rendement
12/03/2020	-9,90%	13/10/2008	9,52%
16/03/2020	-9,50%	24/03/2020	8,78%
09/03/2020	-7,16%	28/10/2008	6,97%
15/10/2008	-7,06%	24/11/2008	6,87%
01/12/2008	-7,01%	13/03/2020	5,93%
29/09/2008	-6,94%	06/04/2020	5,89%
22/10/2008	-6,40%	19/09/2008	5,73%
20/11/2008	-6,08%	08/12/2008	5,49%
06/11/2008	-5,88%	10/03/2009	5,32%
06/10/2008	-5,77%	23/03/2009	5,10%
18/03/2020	-5,11%	26/03/2020	5,03%
08/08/2011	-5,11%	10/05/2010	4,91%
10/10/2008	-4,97%	04/11/2008	4,80%
11/06/2020	-4,97%	02/04/2009	4,31%
02/03/2009	-4,93%	27/10/2011	4,20%
24/06/2016	-4,90%	17/03/2020	4,12%
19/11/2018	-4,61%	20/10/2008	4,08%
09/10/2008	-4,55%	30/11/2011	3,95%
18/08/2011	-4,37%	29/10/2008	3,61%
27/10/2008	-4,31%	18/03/2008	3,34%

Dans certains cas les plus mauvaises journées en bourse sont suivies des meilleures journées en bourse.

Source : MSCI. Sur base des rendements dans les monnaies locales sur une période de 10 ans qui se termine le 31/12/2018. Les indexations ne sont pas gérées et contiennent des dividendes réinvestis



NN

Les rendements du passé ne constituent en aucun cas un indicateur fiable du rendement futur.

# Alto cash balance

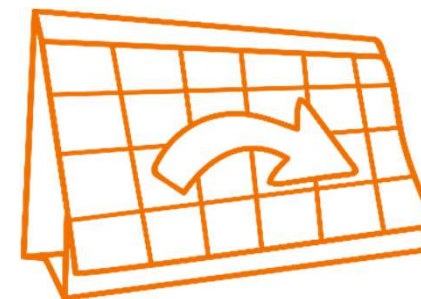
## Fonds de financement en Branche 23, pourquoi ?

- 01 Horizon à long terme avec un rendement potentiellement plus élevé**  
Les assurances de groupe ont un horizon de placement plus long ce qui les rend moins sensibles aux fluctuations à court terme
- 02 Versements périodiques**  
Les versements périodiques lissent les conséquences des marchés volatiles
- 03 Possibilité de diversification des risques**  
En investissant dans plusieurs fonds d'investissement le risque de prestations médiocres est atténué
- 04 Solution pour satisfaire à l'obligation LPC et au rendement du cash balance**  
Avec un rendement potentiellement plus élevé à long terme la branche 23 est une solution pour satisfaire à l'obligation de la Loi sur les Pension Complémentaires (LPC) et le rendement du cash balance
- 05 Possibilité de buffer en capitalisation collective**  
Le sur-rendement en branche 23 peut être utilisé pour le financement de primes futures
- 06 Option dripfeed pour un meilleur étalement du risque en cas de prime unique**  
L'option dripfeed est proposée dans le cadre du versement d'une "prime unique" pour un meilleur étalement du risqué
- 07 Branche 23 aussi pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe**  
La branche 23 offre également des possibilités pour les contrats existants investis en actifs à taux fixe avec un éventuel futur déficit LPC

# Alto cash balance

## L'obligation de rendement minimum pour l'employeur

Conformément à la “Loi sur les pensions complémentaires (LPC)”, l'employeur doit garantir un rendement minimum sur les primes payées dans l'assurance de groupe de type “prime fixée” ou “cash balance”.



### A partir de 2004 jusqu'au 31/12/2015

**3,25%**

sur les cotisations patronales

**3,75%**

Sur les cotisations personnelles

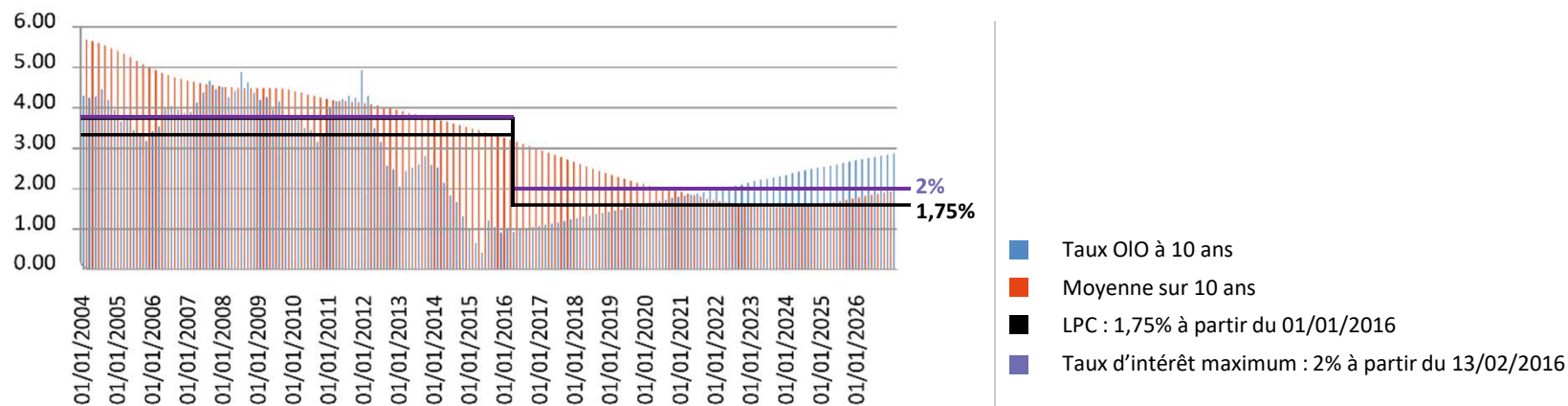
### Depuis 01/01/2016

- 65 % du rendement moyen au 1e juin sur les 24 derniers mois de l'OLO à 10 ans arrondi aux 25 points de base les plus proches. Moyennant l'avis positif de la Banque Nationale, le pourcentage de 65 % pourra être majoré à 75 % en 2018 et à 85 % en 2020.
- Le rendement est d'au moins 1,75 % et de max. 3,75%, et il change en cas de modification de min. 0,25 %.
- Aujourd'hui il est de **1,75 %**.

# Alto cash balance

La branche 23 comme solution durable pour satisfaire aux exigences de la LPC

Evolution des taux d'intérêts (2016)



Source : Willis Towers Watson



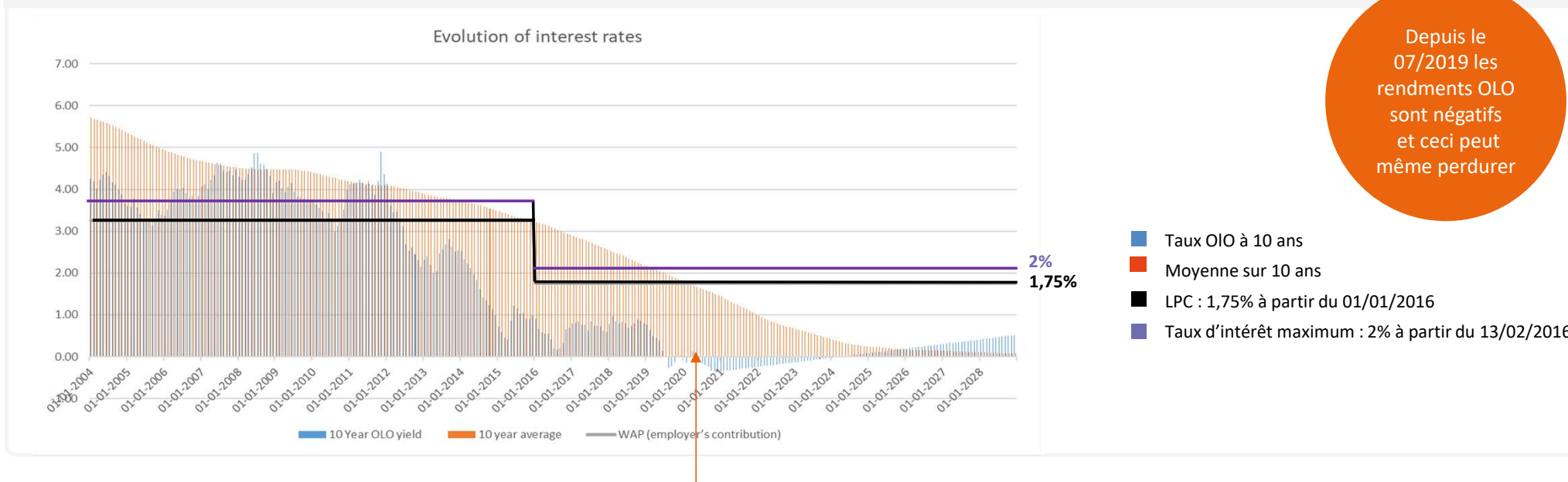
NN

La branche 23 n'offre aucune garantie de capital et de rendement

# Alto cash balance

## Branche 23 comme solution durable pour satisfaire aux exigences de la LPC

Evolution des taux d'intérêts (jusqu'au 12/2020) – à partir de 2021 la moyenne sur 10 ans est également inférieure à 1,75%



Bron: Willis Towers Watson



NN

La branche 23 n'offre aucune garantie de capital et de rendement



## **6. Couvertures complémentaires plan cafétéria**



# Alto Cash Balance

## Les garanties – Aperçu + cafétéria

### Alto Cash Balance + cafétéria

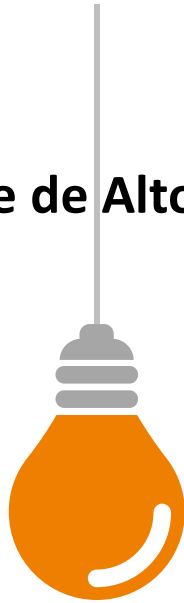
Garanties principales	Vie	CDARR, choix parmi 36 fonds
	Décès	Inclus dans le budget vie ou en plus
Incapacité de travail	Exonération de prime Rente d'incapacité de travail : steprate ou offset	Inclus dans le budget vie ou en plus
Accident	Capital décès suite à un accident	Inclus dans le budget vie ou en plus
Taux d'intérêt Cash Balance	Défini par l'employeur	Taux d'intérêt fixe Minimum LPC Minimum LPC + taux d'intérêt fixe



# Alto Bonus

# Alto bonus

## Plan bonus : variante de Alto Cash Balance



- Primes uniques**  
Les bonus sont versés au moyen de primes uniques
- Rendement prime unique**  
Déterminé par l'employeur
- B23**
- Possibilité de dripfeed**

# Alto Cash Balance et Alto Bonus

01

## Le rendement du fonds

L'excès de rendement généré par les investissements sert à alimenter le fonds de financement collectif

02

## L'excès de rendement

Protège l'employeur contre le sous-financement

03

## Protection du travailleur

Le travailleur n'est pas directement impacté par les éventuelles fluctuations de rendement du fonds

## Important

NN Insurance Belgium S.A. n'offre aucune garantie de capital et de rendement pour les investissements en branche 23 et fournit aucun conseil pour le choix des fonds. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance sous le taux d'intérêt de la garantie LPC et par l'affilié. Le rendement est déterminé par les performances des fonds choisis auxquels le contrat est lié. Les éventuels changements sont effectués conformément des conditions particulières. La valeur des placements investis dans un fonds d'investissement branche 23 peut augmenter ou diminuer en fonction de l'évolution de la valeur d'unité. Si le preneur ne peut ou ne veut investir dans des fonds de placement que sur une courte période, cela comporte un risque financier. Il n'y a pas de participation bénéficiaire. Ci-dessous la description d'autres risques liés aux investissements en branche 23 :

- **Risque de solvabilité** : Les contrats d'assurance vie font l'objet d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est avant tout destiné à l'exécution des obligations envers les preneurs d'assurance et/ou les bénéficiaires.
- **Risque du marché** : risque de perte qui peut être induit par l'évolution du prix des instruments financiers dans un portefeuille.
- **Risque de change** : risque qui peut se produire à la suite des variations des taux de change sur la valeur des instruments financiers dans un portefeuille.
- **Risque opérationnel** : risque de perte directe ou indirecte à la suite de processus inadéquats ou défailants en rapport avec la détermination de la valeur d'inventaire d'un portefeuille.

NN Insurance Belgium S.A. n'octroie en principe aucun service d'investissement aux U.S. Persons.

Ceci n'est pas un document contractuel. Ce document, ou une partie ou une copie de celui-ci, ne peut en aucun cas être communiqué à un tiers, sous quelque forme que ce soit. Par conséquent, ni le destinataire ni le lecteur ne peuvent en tirer aucun droit ou bénéfice. Ces données sont fournies à titre d'information uniquement.

Toute plainte éventuelle peut être adressée :

- Soit auprès NN Insurance Belgium S.A., Quality Team, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles - [www.nn.be](http://www.nn.be) – E-mail : [plaintes@nn.be](mailto:plaintes@nn.be) – Tél. : +32 (0)2 650 70 66.
- Soit auprès de l'Ombudsman des Assurances : Square De Meeûs 35, 1000 Bruxelles. [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as) – E-mail : [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as) – Tél. : +32 (0)2 547 58 71 sans préjudice du droit pour le preneur d'assurance d'intenter une action en justice.





**NN**